

Compte-rendu réunion mensuelle DU 10 JANVIER 2011 direction / associations de parents

Mmes Bullier, Griveau, Poncet, Vanel,

Évacuation:

Un exercice d'évacuation alerte incendie a eu lieu le 2 décembre 2010.

Evacuation en 3mn10 pour l'élémentaire – 3mn50 pour les maternelles. Pour un premier exercice dans une nouvelle école, l'évacuation s'est déroulée dans les temps et sans remarque particulière; les élèves avaient été informés des consignes dans la semaine qui précédait et savaient qu'un exercice aurait lieu, mais sans précision sur la date.

Un prochain exercice aura lieu avant les vacances de printemps:

- avec des contraintes plus importantes (à la demande de l'inspecteur), comme un escalier condamné
- et la présence des pompiers, pour une simulation plus véridique et pour vérifier que leur intervention peut se faire sans encombre (notamment en raison des pierres qui séparent le trottoir de l'école de la rue)

Un exercice de simulation est prévu une fois par trimestre.

Portes ouvertes de décembre et inauguration officielle de l'école:

Les journées portes ouvertes, le samedi 11 décembre 2010, ont rencontré un vif succès; les enfants étaient ravis de faire découvrir leur nouvelle école aux parents.

Cependant, dans les deux cantines des écoles maternelles et élémentaires, des parents d'élèves et Mme Daël, maire adjoint aux affaires scolaires ont constaté des manquements aux règles d'hygiène dans un lieu de restauration collective. Ils ont constaté dans le réfectoire de l'école maternelle :

- Une odeur désagréable qui rappelle celle de la cantine de l'ancienne école Paul Bert
- Des chaises sales et collantes
- Des sols sales et collants (produit d'entretien ? formation pour utiliser ce produit ? Il y a de l'eau chaude pourtant dans ce bâtiment neuf !)
- Une table sale
- Pas de bâche de protection sur la vaisselle propre
- De la vaisselle qui trempe dans de l'eau
- Une poubelle à moitié remplie
- Un sac de pain ouvert à côté de cette poubelle
- Deux fromages blancs traînent sur un chariot

Ils ont constaté dans le réfectoire de l'école élémentaire :

- Un sol sale sous les tables et près de la vaisselle propre
- Une corbeille à pain sale (miettes de pain)
- Les socles portant les plateaux sales (riz et pain)
- Pas de bâche de protection sur les couverts

Il est étonnant et décevant que cette situation se reproduise dans un lieu neuf, utilisé depuis moins de 2 mois. Mme Daël s'est engagée à régler cette situation.

L'inauguration officielle par la Mairie aura lieu plutôt en juin après la finalisation des cours de l'école maternelles.

La municipalité envisage d'organiser une visite de la nouvelle école pour les chavillois qui le désirent, dans un second temps.

Conseils d'école: les prochaines dates ont été fixées.

- vendredi 4 mars à 19h, dans la salle du conseil municipal (plutôt que dans la salle polyvalente de l'école réservée sur ce créneau à des associations). L'ordre du jour de ce conseil devra être rédigé avant les vacances d'hiver.
- mardi 7 juin – lieu à déterminer

Evaluations nationales des CM2:

Elles auront lieu du 17 au 21 janvier – également pour les CM2 qui seront en classe de neige. Il manque encore quelques livrets pour les élèves et les enseignants, mais Mme Griveau ne désespère pas d'avoir tout le matériel nécessaire pour le début de la semaine prochaine.

La communication aux parents des élèves de CM2 se fera à partir du 29 février 2011.

Inscriptions en 6ème:

Une nouvelle procédure sera mise en place cette année, qui tentera d'harmoniser les bases élèves du 1er et du 2nd degré (SCONET) pour une base unique AFELNET.

Sauf cas spécifiques, il n'y aura plus de dossier cartonné à remplir.

Quatre étapes:

- vérification par les parents des données inscrites dans Base élève : chaque fiche élève sera éditée par l'école et remise aux parents pour relecture, corrections ou compléments.
- Intégration par la directrice des modifications éventuelles, puis transmission des données à l'inspection académique responsable de la mise à jour d'AFELNET.
- Fiche de vœux à remplir par les parents (choix des langues...) – avec possibilité de demande de dérogation dans le département

=> Il s'agit d'un dossier administratif et non pédagogique (contrairement à l'ancienne procédure, où un volet pédagogique faisait partie intégrante du dossier d'inscription)

- Le dossier des acquis sera transmis par ailleurs de l'école primaire au collège, il s'agit d'un livret de compétences.

Attention: les demandes de dérogation hors département doivent faire l'objet d'une démarche particulière des parents; Les demandes adressées à l'académie correspondant au lieu d'habitation de l'enfant concerné, se font, en principe, entre janvier et mai. Il ne faut pas attendre la distribution de la fiche de vœux.

L'assouplissement de la carte scolaire mise en place en 2008 (Les demandes de dérogations sont satisfaites dans la seule limite de la capacité d'accueil des établissements) connaît une nouvelle réglementation:

La priorité est donnée aux cas particuliers (élèves handicapés, dossiers médicaux, dossier DPMH (?), les élèves boursiers, élèves suivant un parcours scolaire particulier, rapprochement de fratries, lieu d'habitation proche du collège demandé...)
Ensuite, la dérogation est attribuée en fonction de la date de naissance : les plus jeunes sont prioritaires. NOUVEAU !

Classe de neige:

Tous les enfants sont inscrits, à l'exception d'un élève – pour des raisons personnelles et dont le séjour n'a jamais été envisagé par ses parents - et deux enfants, inscrits mais qui ne sont plus sûrs de pouvoir ou vouloir partir depuis le retour des vacances de Noël.

Les élèves de CM1 et de la classe de CM1/CM2 partent le lundi 17 janvier 2011 à 4h45 du matin et reviennent le samedi 29 janvier 2011.

En cas de grippe, les parents seront contactés mais les élèves seront soignés sur place s'ils ne développent pas de complication. Il faut rappeler aux enfants de se laver les mains régulièrement.

En cas de problème très grave, le rapatriement sanitaire peut être envisagé.

Vente du mobilier des deux anciennes écoles Paul Bert et des Pâquerettes:

La vente, organisée par la municipalité, aura lieu samedi 15 janvier entre 9 et 13h dans l'ancienne école Paul Bert. La destination des recettes de cette vente, initialement les coopératives scolaires de deux écoles, doit nous être confirmée par la municipalité (confirmation obtenue le 12/01/11).

La participation des parents est sollicitée par la municipalité pour aider à la vente.

Kermesse de l'école:

La fiche de préinscription sera prochainement distribuée dans les cahiers de correspondance des élèves.

Petit rappel: les stands doivent être tenus par des parents volontaires. Sans mobilisation suffisante, la kermesse pourrait être remise en cause. Ce moment de fête ne peut reposer uniquement sur les épaules des enseignants ou des animateurs.

Abords de l'école:

Des progrès ont été réalisés – notamment sur la présence des animateurs ou des ASVP (policiers municipaux) pour la sécurisation des passages piétons. Mais il reste de nombreux points à améliorer:

- tout d'abord, nous demandons aux parents de montrer le bon exemple : traverser sur les passages piétons, se garer correctement aux abords de l'école, limiter sa vitesse à proximité
- la signalisation aux abords de l'école est toujours inexistante
- le nouveau feu (devant la poste / haut de la rue Albert 1er) n'est pas « à la demande » et le passage piéton n'est pas dessiné au sol

Une contre-proposition sur le stationnement et la circulation à proximité de l'école va être proposée par les associations de parents d'élèves et Mme Griveau aux services de la Mairie (déplacement du passage piéton le plus proche de l'école, stationnement des bus...)

Points divers:

- de nouveaux portemanteaux ont été installés dans le préau de l'école élémentaire.
- des copeaux de bois ont été mis sur la pente en terre dans la cour de l'école Paul Bert pour éviter les écoulements de terre lors des précipitations. Mme Griveau craint les échardes.
- La commande de filets pour les jeux de ballons dans la cour n'est toujours pas arrivée (demande faite en juin par Mme Griveau à la mairie et renouvelée)
- Les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider à ranger la BCD (bibliothèque), de préférence les lundis, mardis et jeudis; maintenant que tout le mobilier est installé, il faut vider les cartons ! Les parents peuvent contacter Mme Griveau.
- La Caape propose aux grandes sections et aux CP un concours de dessins pour l'affiche du Défilé du printemps qui aura lieu au mois de mars.
- Le gouter : Actuellement, par temps froid, les enfants qui le veulent, mangent leur gouter dans la salle polyvalente. Les parents d'élèves souhaiteraient que les enfants puissent s'asseoir pour manger dans la cour de l'école élémentaire lorsque le temps le permettra. Pourquoi n'y a-t-il pas plus de structure ou de mobilier pour cela ? Mme Griveau privilégie la sécurité, dans un premier temps. L'équipe enseignante va réfléchir à une solution.
- Des parents rapportent que certains enfants s'accaparent le gouter d'autres enfants. Mme Griveau se propose de passer dans toutes les classes pour rappeler les bases de la vie en collectivité.
- Les parents demandent à ce que les enseignants insistent sur le fait qu'il est important et normal de se laver les mains régulièrement. Mme Griveau se propose également de passer dans toutes les classes pour faire passer le message.

Prochaine réunion mensuelle le jeudi 3 février à 8h30.
--

Marine Poncet (CAAPE)
Martine Bullier (ACPE PEEP)
Véronique Vanel (FCPE)